



FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

3, rue Dieudonné Costes - B.P. 40348 75625 PARIS CEDEX 13

N2 Messieurs et Dames Zone 4

CRITERIUM FEDERAL Tour 1

CONVOICATIONS

Toutes les catégories se dérouleront à **PERTUIS (84120)**
dans le gymnase Verdun Ouest, avenue de VERDUN

Le Samedi 13 octobre 2018 Appel 13H30 Début des épreuves 14H00
Le Dimanche 14 octobre 2018 Poursuite de la compétition à 9H00

Responsable Fédéral : Gilbert CHAVEROT 06 82.84.33.48 g.chaverot@free.fr
Juge-arbitre : Gérard ESPIE 06.08.36.11.01 g.espie@orange.fr
Organisateur : Club de CS PERTUISIEN
Bertrand DUC 06.52.96.06.81 pertuisping@laposte.net

Les balles fournies par Butterfly seront BLANCHES et en PLASTIQUE!

N'OUBLIEZ PAS VOTRE PREUVE DE LICENCE avec CERTIFICATION MEDICALE
La preuve de la licenciation peut se faire via tous les moyens mis à disposition par la FATT.

RAPPEL : Forfait non excusé = Pénalité financière de 20 € + Exclusion de la compétition

Nota : Le forfait est excusé si :

☞ Le joueur prévient le Responsable Fédéral de son absence **au plus tard le mercredi (avant 12h00)** qui précède la compétition. **Confirmation écrite** (mail ou courrier) **indispensable**

☞ **Son absence est signalée avant le début de la compétition.** Le joueur fait alors parvenir un **certificat médical au Responsable Fédéral dès le lundi suivant la compétition**

DEROULEMENT DE LA COMPETITION :

Tableaux féminins : 5 tableaux de **10 joueuses** – Toutes les places sont jouées –
Samedi : **poules de 5** (4 tours en D15, D13 et D11, 3 tours en DSE et D18) ;
Dimanche : fin des poules, Classement entre 1 et 2, 3 et 4, 5.
Fin à 14h30 pour D11, D13, D15 et à 15H pour D18, DSE.

Tableaux masculins : 5 tableaux de **16 joueurs** – Toutes les places sont jouées -
Samedi : **Poules de 4** ;
Dimanche : tableau ;
Fin des tableaux à 15h (M11), 15h30 (M13), 16h (M15, M18, MSE) ;
Le coté KO des tableaux masculins terminent 30' plus tôt.

Choix de l'article I.302 des règlements sportifs échelon national :

Placement des joueurs : A chaque tour du critérium fédéral, **les joueurs sont placés selon les résultat du tout précédent** (d'après la place qualificative pour le T1) ; si un joueur qualifié n'a pas participé au tour précédent, il est placé immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points 'licence' que lui .

Les règles pour les montées de N2 :

Rappel de l'article III.205.2 des règlements sportifs (échelon nationale 2) :

Extrait :

*A l'issue de chacun des **trois premiers tours** :*

- *le premier des tableaux ME et DE accèdent obligatoirement à la nationale 1 ;*
- *le premier des tableaux M18, M15, D18, D15 accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur ;*
- *le premier des tableaux M13, M11, D13, D11 participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur.*

*A l'issue du **dernier tour** :*

- *le premier des tableaux ME et DE accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2, la saison suivante.*
- *le premier des tableaux M18, M15, D18, D15 accède à la nationale 1, s'il reste dans la même catégorie d'âge, ou participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur ;*
- *le premier des tableaux M13, M11, D13, D11 participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur.*

Les règles de base pour les descentes en PN:

Dans les tableaux masculins de 16 joueurs :

- 1 montée de N2 en N1 ou N2 catégorie supérieure, pour les jeunes, et pour les -11 et -13 ;
- 6 montées de PN (4 venant de AURA, 2 de PACA, 3 chacune en M11) ;
- Donc 5 descentes (12ème à 16ème) de N2 en PN !

Sauf dans la catégorie supérieure d'un joueur qui a choisi de ne pas monter en N1...

Dans les tableaux féminins de 10 joueuses :

- 1 montée de N2 en N1 ou N2 catégorie supérieure, pour les jeunes, et pour les -11 et -13 ;
- 3 montées de PN (2 venant de AURA, 1 de PACA) ;
- Donc 2 descentes (9ème et 10ème) de N2 en PN !

Sauf dans la catégorie supérieure d'une joueuse qui a choisi de ne pas monter en N1...